

DROIT ET DÉFENSE

*Revue française des questions juridiques et politiques
de défense nationale et de sécurité internationale*

LES CAPTATIONS ILLICITES DES SIGNAUX PARASITES ET LE NOUVEAU CODE PÉNAL

par Michel VIVANT, Professeur à l'Université de Montpellier I

DISCIPLINE ET LIBERTÉ DE CIRCULATION DES MILITAIRES EN EUROPE

par Jean-Pierre CHAULET, Colonel de Gendarmerie
et Bruno BACHINI, élève de l'École Nationale d'Administration

L'ABSORPTION DE LA NATIONALE VOLKSARMEE DE LA R.D.A. PAR LA BUNDESWEHR

par Martin KEITEL, Referendar à la Cour de Berlin

DROIT CONSTITUTIONNEL ET ORGANISATION GÉNÉRALE DE LA DÉFENSE
LIBERTÉS PUBLIQUES
ARMEMENTS ET TECHNOLOGIES STRATÉGIQUES
SECRET ET PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

TEXTES OFFICIELS

JURISPRUDENCE ADMINISTRATIVE

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

NOUVELLES D'ACTUALITÉ

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Trimestriel - 2ème année - juillet 1994

n° 94/3

CENTRE DE RECHERCHES DROIT ET DÉFENSE

DE LA FACULTÉ DE DROIT DE PARIS V - UNIVERSITÉ RENÉ DESCARTES

ÉDITORIAL

Chacun sait que l'été est une saison propice à la lecture et à la réflexion. A cette fin le numéro qui vous est proposé, fait preuve d'un bel éclectisme, traitant à la fois de la répression pénale de l'exploitation illégale de l'"effet Tempest", de la libre circulation des militaires au regard de la discipline au sein du Corps européen ou encore de l'absorption de l'Armée est-allemande par la Bundeswehr. Cependant, il est de la sorte à l'image de ce que, depuis un an, nous voulons faire : traiter de tous les aspects juridiques de la défense, plutôt que d'en rester aux seules discussions politico-stratégiques, déjà amplement et excellemment assurées par ailleurs.

Le droit, en effet, crée une contrainte qui permet d'éviter que l'esprit ne divague dans de grandes constructions théoriques, largement démenties par les faits : lorsque, malgré un dispositif militaire trop avancé, la France s'engage, à juste titre, dans une vaste opération humanitaire au Rwanda, elle le fait ainsi en s'assurant de l'accord des Nations Unies et dans les limites, d'ailleurs rapidement atteintes, de temps, de lieu et d'action qui lui sont alors définies.

Transformer un temps des troupes d'élite de l'Armée française en "soldats de la paix", voilà une mission fort louable dont on voit bien qu'elle illustre le redéploiement de notre appareil de défense selon les perspectives ouvertes par le récent Livre Blanc. Il reste que, face à l'apathie de l'opinion publique et en période de contraction budgétaire, le coût financier de telles opérations oblige à reposer la question légitime de l'incidence, en moyens humains et matériels, de la multitude et de la diversité des missions aujourd'hui imparties.

Car, le moins que l'on puisse dire est que, dans le nouveau désordre international, aucune situation n'est plus ni claire, ni franche et qu'il y a quelque audace à vouloir couvrir toutes les hypothèses envisageables ou seulement souhaitables : de la défense du territoire national au service de l'humanitaire international, en passant par la réalisation d'une Europe de la défense et de la sécurité, le champ d'action est devenu si large et les possibilités d'intervention sont si variées que l'on peut douter que la France soit, à présent, en mesure de couvrir, seule et également, tous les aspects d'une politique dont la cohérence d'ensemble et la hiérarchisation des objectifs apparaissent à la fois mal définies et mal assurées.

A cet égard, les données de la nouvelle programmation militaire qui seront traitées dans le prochain numéro de la Revue, seront l'occasion de vérifier toute la difficulté qu'il y a désormais à construire une défense à tout faire.

Professeur Olivier GOHIN

Directeur de la Revue